

RIVES

À LA UNE

LE MAGAZINE

de la Communauté
de Communes des Deux Rives

ÉCONOMIE

p 06 et 07

Un soutien aux entreprises
locales qui se conforte

SERVICES

p 12 et 13

Cuisine communautaire : le sens
du goût

SERVICES

p 14 et 15

Le CIAS : de l'action sociale au
prendre soin

CULTURE ET TOURISME

p 22

Un projet muséal au service
du développement touristique



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

SOMMAIRE

/ Jean-Michel Baylet

Président
de la Communauté
de Communes
des Deux Rives,
reçoit les administrés
sur demande.

Pour prendre
rendez-vous, contacter :
M^{me} Christelle TERLE,
au 05 63 29 60 68

SOMMAIRE p 02

EDITO p 03

HABITAT ET URBANISME p 04 et 05
Dynamiser le territoire

ECONOMIE p 06 et 07
Un soutien aux entreprises locales
qui se conforte

TRAVAUX p 08 et 09
Les économies d'énergie : une priorité

ENVIRONNEMENT p 10 et 11
Protéger et préserver les ressources

SERVICES p 12 et 13
Cuisine communautaire :
le sens du goût

SERVICES p 14 et 15
Le CIAS : de l'action sociale au
prendre soin

JEUNESSE ET SPORT p 16 et 17
Un été dynamique

CULTURE p 18 et 19
Musique et lecture : une partition qui
s'écrit pour tous

TOURISME p 20 et 21
Un territoire animé... au fil des eaux

CULTURE ET TOURISME p 22
Un projet muséal au service du
développement touristique

EN BREF p 23
Du numérique au terroir, ça bouge
en Deux Rives

/ Deux Rives à la Une

N° 34 - Hiver 2022

/ Directeur de publication

J.P. DELACHOUX

/ Rédaction

Anne BORDARIE
Muriel PELISSIER-CHAMBARON

/ Crédit photos

CC2R - Service communication -
Office de Tourisme
Anne Bordarie, Muriel Pelissier-Chambron
JL Photographie, Bruno Riboulot,
Centre de loisirs de Gâches, CIAS

/ Conception et impression

Imp. TECHNI PRINT à Montauban

/ Pour tout renseignement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES
2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen
Tél. 05 63 29 92 00

 www.facebook.com/ccdeuxrives
Site internet : www.cc-deuxrives.fr

EDITO

À peine sortie du drame sanitaire, l'économie mondiale est en prise avec une tempête de chocs et d'incertitudes, liés à la guerre en Ukraine et à la crise énergétique, et par ricochet, à une inflation galopante.

Face à ces défis majeurs, au niveau local, la Communauté de Communes s'investit à son niveau, pour amortir au mieux les effets de cette crise sans précédent.

En premier lieu, en matière économique, la Communauté de Communes a apporté une aide en matière immobilière de 751 472 € investis en 2022 pour 12 projets d'entreprises, ce qui représente à terme la création de 21 emplois. Dans le domaine agricole, 21 dossiers ont été soutenus pour un montant de 36 443 €. Un projet de nouvelle zone d'activité économique Pommevic/Goudourville a été également mis sur les rails. Pour préparer l'avenir, la Communauté s'est engagée dans le Programme Petites Villes de Demain visant à renforcer le centre-bourg de Valence d'Agen tout en préservant et renforçant les spécificités des 27 communes qui l'entourent. Là encore, il s'agit de faire preuve de prospective pour relever les défis à venir dans les domaines de l'habitat, du commerce, du développement économique, des mobilités, des aménagements des espaces publics, et des équipements structurants.

En matière de développement durable, la Communauté de Communes poursuit ses efforts d'investissements pour limiter ses dépenses d'énergie dans les bâtiments communautaires. Un programme ambitieux de réhabilitation des écoles a été mené en 2022 pour un montant total de plus de 2,5 millions d'euros (en y ajoutant la crèche de Golftech). Toujours en matière d'environnement, la collectivité porte également la création d'une recyclerie pour favoriser le réemploi.

Préparer l'avenir, c'est offrir aussi à nos concitoyens un cadre de vie agréable. La Communauté de Communes intervient en ce sens, en renforçant par exemple, la Maison de Santé, en offrant des services de qualité à la population via son Centre Intercommunal d'Action Sociale, ou en favorisant les circuits courts au sein de la cuisine communautaire.

Enfin, le développement local ne serait rien sans un développement culturel et touristique. La Communauté vient d'adopter son projet culturel, scientifique, éducatif et social pour la lecture publique. En matière d'équipement structurant, le projet muséal de la faïence et de la batellerie, à Auvillar, a été arrêté. Les travaux devraient commencer prochainement.

2023 sera une année placée sous le signe du sport avec de grands rendez-vous que nous aurons plaisir à accueillir sur notre territoire. En attendant de vous y rencontrer, je souhaite à chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année.



Jean-Michel Baylet

**Ancien Ministre,
Président de la Communauté de communes
des Deux Rives, Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen**

HABITAT ET URBANISME

/ DYNAMISER LE TERRITOIRE

/ PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN : le diagnostic est terminé et les axes d'intervention identifiés.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent journal, la mise en œuvre de ce programme qui devra, pour rappel, se concrétiser par une convention d'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), suit son cours. C'est désormais la phase plus opérationnelle des études thématiques qui va démarrer.

En effet, **le diagnostic est désormais achevé**, il a porté sur l'analyse des données socio-économiques et l'identification des forces et faiblesses du territoire pour définir les enjeux de revitalisation, à l'échelle de l'ensemble du périmètre communautaire. Il a permis de mettre en avant **deux dimensions complémentaires** qui structurent notre territoire :

- ▶ la prééminence du rôle spécifique de Valence, en tant que pôle de centralité, où se concentre une grande partie de la population, de l'emploi, des commerces ou des services,
- ▶ la présence d'un ensemble de communes ayant leurs propres spécificités (emploi, commerce, tourisme...) qui constituent ainsi des pôles d'équilibre et de maillage pour notre territoire.

S'appuyant sur cette complémentarité, le projet de revitalisation qui sera proposé se déclinera selon **plusieurs thématiques qui se veulent transversales et sont interdépendantes**.



/ Habitat patrimonial, Malaucène

En l'occurrence :

- **l'habitat** : l'objectif est de proposer une offre de qualité et diversifiée en matière de logements, notamment en remédiant à l'importante vacance constatée à l'échelle de tout le territoire. Il s'agira de remettre à niveau l'ensemble du parc ancien en matière de confort, d'équipement ou de performances énergétiques. Une attention toute particulière sera apportée à la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre, par la mise en place de dispositifs spécifiques. L'enjeu est d'apporter des réponses aux demandes en logement en tenant compte de la diversité des parcours résidentiels,

- **le commerce et le développement économique** : le projet de revitalisation intégrera une dimension économique importante afin de renforcer l'attractivité économique du territoire par la mise en place d'outils spécifiques (droits de préemption des baux, aides ciblées...), et la création de tiers lieux, par exemple. Le développement du commerce, dans un contexte, là aussi, de vacance importante, représente ici un enjeu crucial.



/ Commerce de proximité, Malaucène



/ Végétalisation,
Clermont-Soubiran

Lancé au niveau national, par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le dispositif « PETITES VILLES DE DEMAIN » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce dispositif a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'à 2026.

(Zone de Molère à Saint Loup, extension de la Zone de Prouxet à Valence d'Agen, Zone de Cabarrot à Golfecch). Aujourd'hui elle dispose de très peu de foncier aménagé, disponible pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre l'extension de celles existantes. C'est pourquoi elle souhaite aménager une nouvelle zone d'activités économiques (ZAE) sur un foncier identifié en bordure de la RD 813, sur les communes de Pommevic et de Goudourville (environ 13 ha, situés à proximité immédiate de l'entreprise Fimurex d'Aquitaine). Ce potentiel repéré il y a déjà quelques années est étudié actuellement, avec attention.

Aussi, la Communauté de communes a-t-elle sollicité l'ARAC Occitanie (Agence Régionale Aménagement Construction) pour étudier la faisabilité technique et économique de l'opération. Cette première mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (rendue au printemps 2022) a permis : de réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité, de considérer les études pré-opérationnelles à conduire en vue de sa réalisation, et d'établir un prévisionnel de l'opération. Afin de consolider la faisabilité et d'améliorer à terme l'équilibre de l'opération, **une étude de positionnement** est en cours, elle consiste à : réaliser une analyse exhaustive du contexte concurrentiel (analyse compa-

• **les mobilités** : la grande majorité des déplacements du quotidien se font encore en voiture. Dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie et de la nécessaire diminution de l'empreinte carbone des déplacements, l'objectif est de diminuer l'impact de l'automobile. Ainsi en parallèle du schéma de déploiement des bornes de recharge pour voitures électriques (Syndicat Départemental d'Énergie du 82), cet axe de réflexion prévoit de favoriser d'autres modes de déplacement (modes doux, partagés, collectifs...).

• **l'aménagement des espaces publics** : en accompagnement de l'amélioration de l'habitat et du renforcement du commerce, (comme des équipements ci-après), une réflexion sur la qualité des espaces extérieurs sera menée en lien avec la place de la voiture, et autres modes de déplacements. La place du végétal ou des aménagements urbains complémentaires, y seront également pris en compte,

• **les équipements** : la convention intégrera la création de nouveaux équipements culturels ou associatifs, et le développement de ceux existants.

En termes d'opérationnalité, chacune de ces thématiques se déploiera à travers une série d'actions.

/ **Le Comité de pilotage** (comprenant la Communauté de Communes, la Ville de Valence, les différents partenaires de l'opération État, Région, Département...) s'est réuni en octobre pour valider les conclusions de ce diagnostic et retenir ces principaux axes d'intervention qui seront intégrés dans la convention dite « Opération de revitalisation du territoire » (ORT).

Ce projet sera donc formalisé prochainement par la signature de cette convention ORT, entre la CC2R, la Ville de Valence et leurs partenaires (État, Région Département, établissements publics...), et dans laquelle sera défini précisément le programme d'actions à mettre en œuvre.

/ PROJET DE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE POMMEVIC/GOUDOURVILLE

La Communauté de Communes des Deux Rives a connu depuis plusieurs décennies, un développement constant. Pour répondre à la demande, tant locale qu'extérieure au territoire, elle a réalisé trois zones d'activités

relative des prix de vente des terrains à l'échelle des secteurs avoisinants, Agen, Moissac/Castelsarrasin, Montauban), de l'état de la demande de la part des investisseurs, de l'incidence de l'opération sur l'emploi local. Il s'agit par là de qualifier précisément le positionnement de la future ZAE (y compris en réévaluant le prix de revente du foncier) dans son contexte territorial.

Pour obtenir toutes les autorisations administratives et compte-tenu de l'importance des aménagements, l'opération nécessitera **une étude d'impact** et le montage d'un dossier « Loi sur l'Eau ». Ces deux dossiers seront finalisés sur la base d'un projet défini à partir des conclusions de l'étude de positionnement en cours, et en fonction de l'intérêt collectif démontré (répondre à une pénurie de foncier, aux besoins du contexte local, favoriser l'emploi local, faible impact environnemental ...).

Il s'agit d'engager également **une démarche de développement durable** : préservation des espèces, de la biodiversité, des ressources, des paysages, pollutions éventuelles, risques naturels, technologiques, sécurité... Le projet devra, en outre, s'inscrire en matière de réalisations de fonciers bâtis, dans des labels environnementaux, tels que bâtiments Haute Qualité Environnementale, bâtiments basse consommation, voire à énergie positive, BDO (Bâtiments Durables Occitanie pour la Région...). Pour la réalisation de ces dossiers complexes (Etude d'impact, Loi sur l'eau, démarche développement durable), la CC2R a missionné l'ARAC Occitanie pour un montant de près de 271 000€ TTC.

De plus, il est à noter que le site de l'opération fera également l'objet d'un **diagnostic archéologique** qui devrait être mené fin 2022 - début 2023 par l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologiques Préventives).



/ Rue commerçante, Valence d'Agen

ECONOMIE

/ UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES QUI SE CONFORTE

La Communauté de communes à travers sa compétence première de soutien à l'activité économique participe aux projets d'investissements des entreprises en matière immobilière. Elle intervient également par ailleurs, en matière de développement agricole, en terme d'aides ou d'animations.

/ Politique de développement économique

La Communauté de communes déploie une politique d'aides à l'immobilier d'entreprise, le développement économique étant sa compétence première.

Ses objectifs sont de soutenir les investissements des entreprises créatrices de ressources et d'emplois pour le territoire, conforter le tissu économique, contribuer à l'attractivité du territoire intercommunal.

Secteurs d'activité concernés : production industrielle, services à l'industrie et artisanat, agroalimentaire, agriculture et commerce. Les taux d'aides varient en fonction de la taille des entreprises.



Pour l'année 2022, ce sont 12 projets immobiliers qui ont été soutenus par la CC2R, dans l'industrie (3), l'artisanat du bâtiment (3), l'artisanat des métiers de bouche (5), et l'agriculture (1), pour un montant d'aides attribuées de **751 472.77 €** sur la base d'un montant total de dépenses d'investissements immobiliers éligibles de **6 973 985.58 €HT**, avec une prévision de 21 créations d'emplois.

En ce qui concerne les investissements mobiliers (ou matériels), ils peuvent bénéficier d'aides de la part de la Région. Le service économie accompagne les porteurs de projet dans l'éta-

blissement et le suivi de leurs dossiers. **Pour l'année 2022, 7 dossiers sollicitent des dispositifs de la Région Occitanie**, ils sont actuellement à l'examen.

Les dispositifs régionaux suivants sont sollicités : le contrat croissance (2 projets industriels), le PASS Occitanie (1 projet dans l'artisanat), le contrat méthanisation (1 projet industriel), la création/reprise d'entreprise (1 projet dans l'artisanat), le contrat Agri-tourisme (1 projet), le contrat Agri-valorisation (1 projet).

Pour plus de renseignements :
Service économie et emploi, Alain Valeye
Téléphone : 05 63 29 62 20
Mail : alain.valeye@cc-deuxrives.fr

/ ZOOM

Parmi les projets immobiliers soutenus par la CC2R, trois d'entre eux représentent la diversité des secteurs aidés, et surtout la richesse de certaines activités remarquables de notre territoire, en matière de savoir faire et d'innovation.

SCI Popek à Valence d'Agen (reprise des établissements TESTAS) - Activité : fabrication de machines agricoles. **Projet :** implantation sur la zone de Prouxet pour une plus grande fonctionnalité, dans un bâtiment acheté à la CC2R (ancien bâtiment Futuro) à aménager. Elargissement de la gamme de produits, optimisation de la capacité de production, 3 salariés, un agent commercial.

SAS Fimurex - Activité : fabrication d'armatures pour le bâtiment (sur deux sites : Pommevic et Golfech). **Projet :** extension du bâtiment de Golfech pour développer et rationaliser son activité ainsi que développer son offre de services (bureau d'études) Emplois créés : 4 géo-techniciens.

SCEA de Spanels à Saint Vincent Lespinasse - Activité : élevage d'ânesses laitières (Em'ane). **Projet :** agri-valorisation touristique, création d'un local de transformation et de vente, rénovation du bâtiment existant.



/ Politique d'aide au développement agricole

Concernant la fin de l'année 2021 et le premier semestre 2022, (journal précédent *Été 2022*), se sont **16 dossiers** qui avaient pu être subventionnés pour un montant total de **27 881,30 €** ; concernant le **second semestre 2022**, se sont **5 dossiers supplémentaires** qui ont pu être aidés, pour un montant global de **8 562,45 €**. Ces subventions se répartissent entre :

- 1^{ère} **acquisition cuve GNR** (Gazole non routier) pour jeunes agriculteurs - 1995 € (2 dossiers) ;
- **aides à l'irrigation** - 4000 € ;
- **aide à l'audit d'exploitation** - 1000 € ;
- **subvention CVO** (Cotisation volontaire obligatoire) équarissage - 1567,45 €.

Les comices agricoles : un retour attendu !

Après deux années sans manifestation, les comices agricoles ont repris au mois de septembre, sur le territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives, pour mettre en valeur notre terroir, ses produits et ses agriculteurs.

C'est tout d'abord, le village de Merles qui a accueilli une première manifestation. Au cœur du village, les agriculteurs, les passionnés, les nostalgiques ont pu se retrouver « comme à la ferme » pour découvrir nos producteurs locaux, les machines agricoles, ou des voitures de collection.

Une nouveauté pour cette année : un intéressant volet environnemental, représenté par différentes structures, qui a permis de sensibiliser le grand public à différents enjeux, tant dans le domaine de la gestion de l'eau, que celui des déchets (et de leur valorisation), ou de la protection de la biodiversité et du maintien des sols. Et ce, grâce à la participation du syndicat des eaux d'Auvillar, du syndicat de rivières Sygral, et du Smeeom (syndicat des ordures ménagères), ainsi qu'avec la présentation du projet de méthanisation qui est en cours d'élaboration sur la commune de Le Pin, et de l'association Campagnes Vivantes (qui contribue à la replantation de haies champêtres).

C'est ensuite à Valence d'Agen qu'un deuxième comice s'est tenu sur les allées ombragées des Fontaines. Une belle journée où les familles ont pu déambuler à la rencontre des éleveurs, et de leurs animaux, pour la plus grande joie des enfants. En fin d'après-midi, les personnes âgées (accompagnées des personnels) du centre hospitalier de Valence d'Agen sont même venues se remémorer leur jeunesse au contact de tout ce petit monde agricole, et admirer également le matériel imposant et performant présenté par les CUMA.



/ Le carnet gourmand change de formule et de format



Un carnet apprécié par les touristes : bonnes adresses et recettes de cuisine. Un « guide de voyage gourmand », avec lequel ils découvrent sur place les producteurs qui sont ouverts à la visite, ou bien commandent des produits, afin de ramener chez eux un peu de notre terroir !

Pour plus de renseignements :
Service agriculture, Isabelle Polvani-Andujar

Tél : 05 63 29 92 18

Mail : isabelle.andujar@cc-deuxrives.fr

TRAVAUX



Cela fait déjà plusieurs années que la Communauté s'est engagée dans la voie des économies d'énergie, nous voyons aujourd'hui, avec l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, combien cette anticipation était nécessaire pour s'orienter vers la sobriété énergétique.

En effet, ces dernières années, plusieurs bâtiments (communautaires, comme écoles communales) ont déjà fait l'objet de travaux dans ce sens (isolation thermique, changement des systèmes de chauffage...), y compris dans certains cas, pour générer eux-mêmes de l'électricité (installation de panneaux solaires).



Qu'il s'agisse de bâtiments communautaires :

- tel que **la piscine d'hiver** (présentation dans le journal n°31) où la ventilation, le chauffage et toute l'isolation intérieure et extérieure ont été revus, et où des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture,
- ou bien encore, de **la piscine d'été** (présentation dans le journal n°32) : première installation en auto-consommation collective du Tarn-et-Garonne, avec ses 108 panneaux solaires installés sur les bâtiments d'accueil,
- en passant par **les écoles** précédemment réhabilitées avec de nouveaux systèmes de chauffage et/ou des panneaux photovoltaïques (Dunes, Espalais, Pierre Perret à Valence d'Agen, Malause, Saint Paul d'Espis), **cela fait maintenant environ 5 ans que la Communauté de communes systématise la prise en compte de la sobriété énergétique.**

/ Pour 2022, une nouvelle programmation de travaux a été lancée concernant toujours, plus particulièrement, les économies d'énergie dans nos écoles

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE), et autres travaux d'économie d'énergie sont donc en cours pour les écoles élémentaires d'Auvillar, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Golfech, Lamagistère, Malause. Plusieurs classes et salles d'activité ont bénéficié de réfection de sols, de réfection de murs, d'installation de faux plafonds et d'isolation des combles.

Compte-tenu des délais d'approvisionnement concernant certaines fournitures, certains travaux de menuiserie et d'isolation par l'extérieur pourraient être différés. L'installation de panneaux photovoltaïques est pré-

vue pour les écoles de Donzac et Lamagistère, une fois ces équipements installés, les modes de chauffage seront revus (pompe à chaleur air/eau, ou air/air ou double flux).

Les marchés ont été alloués à des entreprises locales, permettant de soutenir le tissu économique.

L'objectif de toutes ces réalisations étant, à terme, de supprimer tout recours aux énergies fossiles, afin de diminuer la facture énergétique pour les communes (en charge du fonctionnement) aujourd'hui impactées par cette problématique.

Les montants des travaux sont les suivants :

- **École d'Auvillar** - Coût total travaux : 105 293,75 €HT
- **École de Castelsagrat** - Coût total travaux : 507 180,28 €HT
- **École de Donzac** - Coût total travaux : 449 581,13 €HT
- **École de Dunes** - Coût total travaux : 179 062,74 €HT
- **École de Golfech** - Coût total travaux : 104 782,14 €HT
- **École de Lamagistère** - Coût total travaux : 677 254,92 €HT
- **École de Malause** - Coût total travaux : 300 340,26 €HT

Les autres structures sportives ne sont pas en reste

Une campagne de remplacement d'anciens éclairages coûteux en consommation électrique

par des sources LED (beaucoup moins consommatrices d'électricité) a été réalisée cette année. Ainsi, ont été concernées par ces opérations de "relamping" : le Squash d'Auvillar, en source LED homologué compétition nationale pour un coût de 3 578 €HT, le COSEC (gymnase) à Valence d'Agen, en source LED aux normes salle de sport, pour un coût de 15 147 €HT, le boulodrome à Valence d'Agen, en source LED homologué compétition nationale, pour un coût de 17 393,61€ HT, ainsi que la maison de l'emploi et de la formation (MEFI) à Valence d'Agen, en source LED aux normes bureau, pour un coût de 6 362,27 €HT. Les entreprises intervenantes sont également des entreprises locales. Le montant global de ces changements d'éclairage représente **42 480,88 €HT**.

La crèche de Golfech bénéficie aussi de travaux d'ITE, qui seront achevés d'ici la fin de l'année. Le coût prévisionnel s'élève à 208 125,00 €HT.

/ D'autres réalisations viennent contribuer à la dynamique de notre territoire, tant en matière de santé, que d'économie, ou de réhabilitation patrimoniale



L'extension de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) à Valence d'Agen

Les travaux ont été achevés en octobre. Ils ont permis d'aménager deux cabinets dentaires, un vestiaire et une salle de préparation. Rappelons que lors du précédent agrandissement, l'accueil ainsi qu'un cabinet d'ophtalmologie ont déjà été réalisés. Le montant de l'opération représente **60 712,13 €HT**.

Un espace de co-working à Auvillar à l'étude

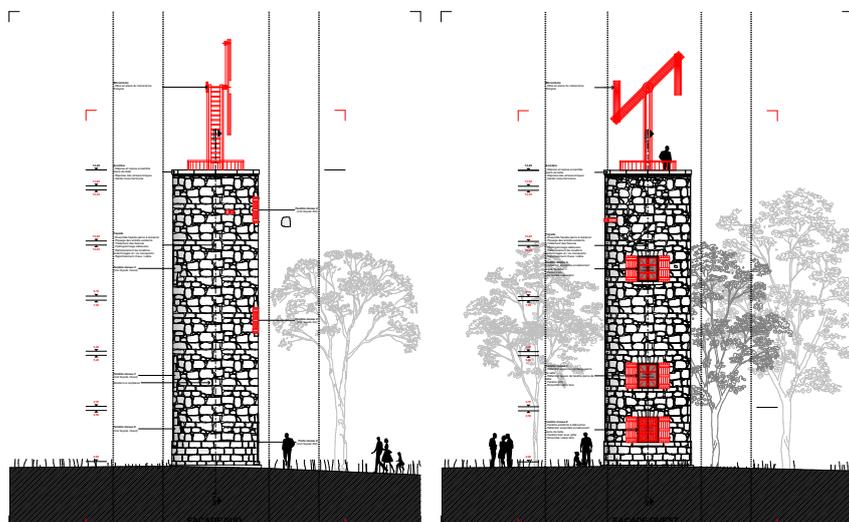
Ces lieux de travail partagé se développent de plus en plus, y compris en milieu rural, travailleurs à distance, ou indépendants peuvent s'y retrouver. Le bâtiment de l'office de tourisme actuel comporte des pièces disponibles qui pourront accueillir cet espace. Le maître d'oeuvre Arkhidea travaille sur le dossier. Plusieurs scénarios ont été proposés, à partir desquels des diagnostics techniques ont été réalisés en 2022 (études de sols, murs, etc). Le scénario définitif d'aménagement est en cours d'élaboration. Les travaux débiteront au printemps 2023.

Valorisation d'un ouvrage patrimonial : la tour Chappe à Saint Loup

Le télégraphe Chappe (ou télégraphe aérien) est un moyen de communication (télégraphe) visuel par sémaphore, sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres, mis au point par Claude Chappe en 1794. Les sémaphores étaient en général placés sur des tours, dites « tours de Chappe ».

Aujourd'hui, seulement une vingtaine d'exemplaires de télégraphe Chappe subsisteraient en France, dont certains dans un état précaire (mécanisme disparu), (source Wikipédia). Il existe une de ces tours sur la commune de Saint Loup qui mérite d'être conservée et mise en valeur : la tour d'Agres.

C'est pourquoi une étude APS (avant projet sommaire) est en cours afin de déterminer l'ensemble des travaux nécessaires. Ils porteront sur l'étanchéité, la charpente, la toiture, les



planchers, la maçonnerie, les enduits extérieurs, et les mécanismes, ainsi que sur la réalisation d'un point d'accueil jouxtant la tour. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à **200 000 €HT**.

ENVIRONNEMENT

/ PROTÉGER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Préserver les ressources, c'est protéger à la fois les ressources naturelles et le vivant, c'est aussi favoriser le recyclage et le réemploi des objets pour limiter l'impact sur l'épuisement des matières premières et sur les pollutions engendrées, la Communauté de communes porte des actions qui s'y attachent activement, avec des partenariats techniques comme financiers.

/ Labellisation Espace Naturel Sensible du vallon de Gasques

La sécheresse que nous traversons cette année n'est pas sans conséquence sur les milieux naturels, comme agricoles. La protection de nos réserves d'eau et de la biodiversité devient un enjeu vital pour les territoires. Certains secteurs représentent des niches plus fragiles encore. **Heureusement quelques bonnes nouvelles viennent tempérer ces constats : ainsi le vallon de Gasques vient d'être labellisé Espace naturel sensible (ENS*) par le Conseil Départemental pour la préservation de l'eau et de son écosystème.**

Ce vallon présente des milieux très diversifiés (ruisseau, habitats humides, mares, espaces forestiers et prairies) et plusieurs éléments d'intérêt patrimonial (tels que murets de pierres sèches, chemins ruraux, fontaines, lavoirs, vergers fruitiers anciens...). Ces différents habitats naturels et patrimoniaux sont issus des pratiques agropastorales traditionnelles (qui lui a déjà valu d'être classé **Site Natura 2000***).

De plus, les abords du ruisseau de Barbe, propriété de la commune de Gasques, ont fait récemment l'objet d'une attention toute particulière, avec un important chantier de restauration de la zone humide et du ruisseau s'écoulant au fond du vallon. Ce chantier a été réalisé en partenariat entre le syndicat de la Bargue-lonne et la Communauté de communes des Deux Rives (Service environnement, Equipe VEC).

Le diagnostic écologique qui a été réalisé au cours de ces derniers mois, a permis de bâtir un plan de gestion et d'actions pour cet espace naturel (par exemple : mise en place d'un sentier pédagogique pour l'ouverture au public et restauration des milieux fragiles). **Un site à découvrir** en respectant les lieux naturels, **niches de biodiversité** (ne pas sortir des sentiers) : ici, en l'occurrence, présence de deux espèces de tulipes protégées, de deux espèces d'orchidées déterminantes dans les zones humides, de chauves souris protégées, d'un papillon protégé...

Retrouvez son descriptif complet sur le site du Département, et d'autres ENS en Tarn-et-Garonne :

<https://ens.tarnetgaronne.fr/?page=Vallon-de-Gasques>



/ Zone humide à Grayssas

Une petite variante du chemin de petite randonnée de Grayssas va être créée pour découvrir la zone humide, avec des panneaux interprétatifs sur le captage de CO₂, l'intérêt pour la biodiversité, la faune et la flore... De plus, une mare va également être créée afin d'apporter de l'eau aux différents animaux qui fréquentent la clairière attenante.



/ ESPACES NATURELS SENSIBLES

Compétence départementale (loi du 18 juillet 1985). Il s'agit d'espaces naturels qui présentent un intérêt environnemental, patrimonial, paysager. Les objectifs et missions du Département sont de les protéger, de les valoriser et de sensibiliser le public à leur fragilité.

4 000 sites gérés par **99 départements de France et outremer**, soit 200 000 hectares acquis et/ou gérés (dont 80 000 hectares acquis par les conseils départementaux).

Une quinzaine dans notre Département.

/ SITES NATURA 2000.

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels (terrestres et marins) de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par leur faune et leur flore exceptionnelles. Il s'agit d'y assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe, y compris économique.

27 000 sites en Europe (18,5 % de la surface terrestre de l'UE, et 8,9 % de la surface marine), 1756 sites en France (13 % de la surface terrestre métropolitaine et 35,7 % de la surface marine).

7 Sites en Tarn-et-Garonne (+ 2 zones de protection spéciale – *Directive oiseaux*).

À l'heure où les coûts d'énergie et de production ne font que grimper, où les matières premières se font rares, où l'élimination des déchets est également coûteuse, il s'agit de préserver les ressources, et de poursuivre l'axe choisi sur les Deux Rives en matière de recyclage, de valorisation des déchets, et de réemploi d'objets.

/ Le projet de recyclerie avance

L'avant projet a été validé, et le permis de construire est en cours d'instruction. Le bâtiment comportera une aire de stockage, une aire de tri, un atelier et des sanitaires. Il sera implanté dans le prolongement du bâtiment actuel (qui accueille les produits chimiques et les déchets d'équipement électriques et électroniques) à la **Déchèterie de Prouxet à Valence d'Agen**. La recyclerie pourra accueillir de l'électroménager, du mobilier, ou tout objet qui pourrait avoir une seconde vie. Ce sont les bénévoles de la Croix rouge qui effectueront le tri afin d'évaluer les possibilités de réparation, au sein de l'atelier. Les objets seront ensuite remis dans le circuit, à la vente, au local de la Croix rouge.

Les travaux seront engagés début 2023. **Le coût estimatif de l'opération s'élève à 450 000 €HT**. Elle sera co-financée par l'État, la Région, l'ADEME et la CC2R.

De nouvelles filières de tri sont envisagées pour optimiser cette recyclerie, tels que : articles de sport et de loisirs, bricolage, ou jardin, ainsi que déchets du bâtiment. Ce sont des **éco-organismes** qui gèreront ces filières, apportant une contrepartie rétribuée à la CC2R en fonction des tonnages annuels.

Les objectifs concernant la diversification et l'amplification de ces filières de tri et de recyclage sont de :

- ▶ diminuer le volume de déchets qui part à l'enfouissement, diminuer la pollution, et diminuer par conséquent le montant alloué à la taxe globale des activités polluantes (celle-ci va être multipliée par 3 d'ici 2025),
- ▶ redonner une seconde vie aux objets pour une réutilisation, à des coûts abordables pour les utilisateurs,
- ▶ préserver les ressources et limiter les extractions (matériaux, minéraux, métaux rares...).



/ Recyclerie Vue nord



/ Recyclerie Vue sud

/ POURQUOI TRIER SES DÉCHETS,

ramener ses piles au supermarché, ses médicaments en pharmacie, ou ses objets en déchèterie ? Parce que outre la contribution à la préservation de l'environnement, ces gestes sont indispensables aux filières de tri que les fabricants ont l'obligation de mettre en place. C'est ce que l'on appelle la **responsabilité élargie des producteurs (REP)**. Le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.

L'État a créé **14 filières REP**, regroupant de grandes familles de produits. Les fabricants s'y retrouvent pour former des sociétés appelées **éco-organismes**. Ceux-ci sont agréés par l'État pour 6 ans maximum et s'engagent à respecter un cahier des charges comprenant des objectifs de collecte et de recyclage.

7,8 millions c'est le nombre de tonnes de déchets qui ont été recyclées en 2018 à travers les filières REP*. 1,3 milliard € c'est la somme en euros perçue en 2017 par les éco-organismes pour la gestion des déchets des différentes filières REP. 768 millions d'euros ont été reversés aux collectivités. Le secteur de l'économie circulaire représente **un potentiel de 300 000 emplois** supplémentaires en France à l'horizon 2030*. (*Source Ademe)

Source : Ministère de la transition écologique

SERVICES

/ CUISINE COMMUNAUTAIRE : LE SENS DU GOÛT

Depuis sa création en 2005, la cuisine communautaire a évolué au fur et à mesure des réglementations, avec le souci de proposer des menus équilibrés, où le goût de l'authenticité et du local sont bien présents.

/ LES USAGERS : DES PLUS JEUNES AUX PLUS ÂGÉS

Ce sont 1300 repas par jour qui sont préparés, pour fournir la majorité des **écoles maternelles et élémentaires** (900 repas), les personnes âgées à leur domicile (260 repas), ainsi que la résidence Balivernes (40 repas) puis différents bâtiments communautaires (comme notamment la crèche de Golfech de 4 mois jusqu'à l'entrée en maternelle et le personnel), et/ou les personnels assimilés. Concernant les **seniors**, c'est à partir de 65 ans, que ces derniers peuvent bénéficier des services de la cuisine, le CIAS peut accompagner pour l'obtention d'aides dans le règlement des repas.

/ DES ÉQUIPES IMPLIQUÉES QUI FONCTIONNENT PAR PÔLES ET PAR SECTEURS

Les 33 agents de la cuisine, se répartissent entre deux pôles principaux et plusieurs secteurs. Chacun a son rôle, sa place, dans le secteur où il est rattaché, car chaque geste compte, et en particulier pour ce qui concerne la traçabilité, et les mesures d'hygiène. La polyvalence n'est qu'exceptionnelle pour apporter du renfort le cas échéant. Tous contribuent à offrir le meilleur dans les assiettes servies aux usagers.

Le mode de production se fait en liaison froide, c'est à dire : jour de production plus 3 jours de conservation. Les prestations proposées permettent de faire pratiquement du « sur mesure » pour nos aînés, car les choix dans le menu portent sur l'entrée, le plat, ou le dessert, avec des options de remplacement. Il existe également la possibilité de « sans sel ajouté », « sans sucre ajouté », « sans sel et sans sucre ajoutés ».

Dans ses approvisionnements, la cuisine privilégie au mieux les producteurs locaux, dès lors qu'ils répondent aux conditions des marchés publics. En effet, cette attention à favoriser, tant **les filières locales**, (et **biologiques** dès lors que cela est possible), que la fraîcheur des produits, vise au final à proposer des plats goûteux et authentiques.



Le pôle production se répartit sur 5 secteurs

Le secteur magasin et réception avec son équipe de magasiniers, contrôle la qualité, la traçabilité (température des produits, numéro de lots, DLC – Date limite de consommation, hygiène).

Le secteur déconditionnement contribue à la préparation des matières premières : aucun emballage (ou sinon désinfecté) ne rentre dans la cuisine. Tous les ingrédients ou matières premières qui entrent dans les plats sont également tracés.

La production des repas se divise en deux secteurs : préparations froides ou chaudes sous la houlette de 5 cuisiniers diplômés. Concernant le chaud, le plat subit un refroidissement immédiat, c'est ce qui est dénommé « la liaison froide » (encadré par la loi quant aux degrés de température, à respecter obligatoirement pour des raisons de sécurité alimentaire).

Puis intervient **le secteur allotissement** : c'est à dire la préparation des livraisons par lots, en fonctions des écoles, ou des bâtiments à desservir.



Un laboratoire d'analyse indépendant effectue tous les 15 jours, selon l'obligation réglementaire, un prélèvement de 3 échantillons de plats, et de 5 échantillons de nettoyage.

Le pôle livraison

Les écoles sont desservies la veille durant l'après-midi pour le lendemain (sauf le mercredi après-midi). Quant à la livraison des repas à domicile, elle se fait tous les matins : entre 8h1/4 et 12h1/4 (du lundi au samedi) avec **5 véhicules réfrigérés**, après que les livreurs

aient eux-mêmes effectué la préparation des clayettes individuelles de transport des repas (un par personne selon les remplacements « sans sel ajouté », « sans sucre ajouté »....).

Les livreurs recueillent les choix des menus 15 jours avant.

Ce sont 5 tournées de 60 à 80 km chacune, qui desservent : le bourg centre de Valence (entre 50 et 55 portes) et 4 autres du territoire des Deux Rives (avec 40 à 45 portes chacun).

/ LE GOÛT DE TRANSMETTRE À NOS PETITS GASTRONOMES : ateliers découvertes culinaires avec les écoles

Tous les mardis, de fin septembre à fin janvier, la cuisine communautaire ouvre ses portes aux élèves du 3ème cycle des écoles élémentaires desservies sur les Deux Rives, pour une visite à la fois pédagogique et ludique. Ils sont accueillis et guidés par la diététicienne, le responsable du pôle production et le directeur.

La visite s'effectue, en plusieurs temps :

- découvertes des différentes étapes de préparation des repas (confer présentation générale ci-avant),
- découverte ludique, pour cette année, de la variété des légumes secs (ou légumineuses), dans le cadre d'une diversification des apports de protéines hebdomadaires en alternance avec ceux de la viande (complémentées généralement par des céréales),
- nos gastronomes sont ensuite « récompensés » pour leur écoute, et leur participation par **une remise de tabliers de cuisine et de toques**,
- la visite se clôture par une **dégustation surprenante**, comme par exemple,



celles de gâteaux au chocolat, faits maison par nos cuisiniers, l'un à base de haricots rouges, et l'autre à base de pois chiches, accompagnés de jus de pommes et de jus de chasselas de nos producteurs locaux. Nos gastronomes en culottes courtes peuvent également ramener ces nouvelles recettes dans leurs familles.

/ LA LOI EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, de 2018), parmi les dernières réglementations, cette loi a marqué les conditions des filières de l'alimentation. **Et parmi les points importants**, on notera : relancer la création de valeur et assurer l'équitable répartition, pour notamment permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail ; répondre aux attentes des consommateurs, en matière de qualité, de produits biologiques, et de bien être animal ; oeuvrer pour la transition écologique, et ainsi proposer une alimentation saine, sûre et durable (traçabilité, Nutriscore, éviter le gaspillage alimentaire, réduire l'usage des plastiques, diminuer la consommation de viande et l'impact des élevages intensifs sur les gaz à effets de serre : méthane, etc).

SERVICES

/ LE CIAS : DE L'ACTION SOCIALE AU PRENDRE SOIN

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale œuvre pour déployer ses services auprès de nos anciens, comme des personnes fragiles, ou en situation de handicap, qui ont besoin d'être accompagnées dans certaines de leurs démarches, ou dans les actes de la vie quotidienne.

Ainsi, ce service se décline sur deux pôles principaux :

- un pôle dédié aux seniors et personnes en situation de handicap
- un pôle dédié pour permettre l'accès aux droits pour tous, dans le cadre de l'action légale (exemple : RSA, logement, carte d'invalidité, placements en établissements, démarches numérisées...). Nous reviendrons sur ce deuxième pôle dans un autre numéro de journal. Pour l'heure, le pôle dédié aux seniors représente lui-même une palette d'interventions largement étendue pour contribuer au mieux vivre de nos aînés, et le personnel du CIAS s'y emploie avec cœur.

/ L'action sociale dédiée aux retraités et personnes en situation de handicap comprend cinq services et deux structures

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'information. Un lieu de ressources pour prendre connaissance des droits, bénéficier d'une aide administrative, adapter progressivement les dispositifs de maintien à domicile, ou trouver un établissement en fonction des besoins.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Il permet le maintien à domicile des personnes âgées et / ou handicapées par l'intervention d'une aide à domicile. Cette dernière leur apporte une aide, dans leur cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, un accompagnement dans les actes essentiels de la vie, ainsi qu'un soutien psychologique et social. Les personnes concernées peuvent être à la retraite ou en situation de handicap ou bien en difficulté momentanée (sortie d'hospitalisation).

Deux modes d'intervention :

- **Le service prestataire** : la personne est prise en charge par le CIAS qui gère l'ensemble de la prestation et assume la responsabilité d'employeur.

Le CIAS constitue la demande de prise en charge en fonction de la situation de la personne. Principaux financeurs : caisses de retraite, mutuelles, Conseil Départemental via l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Conseil Départemental via l'Aide Sociale, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) via la prestation de compensation du handicap, Sécurité Sociale.

- **Le service mandataire** : la personne est l'employeur et fait le choix de sa ou de son salarié(e). Le CIAS offre alors les services suivants : inscription du bénéficiaire à l'URSSAF déclaration trimestrielle, demande d'exonération d'une partie des charges patronales de Sécurité Sociale pour les employeurs de + de 70 ans, établissement des bulletins de salaire, des factures, attestation fiscale annuelle, gestion des remplacements.

Le service de portage de repas à domicile

(en lien avec la cuisine communautaire *confer article pages 12 et 13*) permet, non seulement de livrer les repas à nos aînés, mais aussi de maintenir un lien social, et de veiller sur leur bien être.

Le Service des soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Il assure les soins à domicile pour une soixantaine de patients sur le canton de Valence et celui de Garonne-Lomagne-Brulhois. Il est en lien avec les familles, les tutelles, les professionnels de santé ainsi que tous les acteurs intervenants auprès des patients. En amont des interventions, les visites d'évaluation permettent de mettre en place des plans d'aides personnalisés (y compris matériel médicalisé). Depuis peu, un service expérimental (deux existent seulement dans le département) a été mis en œuvre : il s'agit du SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile) qui met en synergie le service d'aide à domicile et le SSIAD, dans un souci de plus grande efficacité.

Le transport à la demande

Celui-ci peut être proposé à des personnes à titre individuel, personnes à mobilité réduite, en fauteuil et qui ne peuvent utiliser un VSL, ou bien à titre collectif, pour différents établissements ayant des projets de sorties, d'animations (Balivernes, Centre hospitalier de Valence d'Agen... dans le cadre de la semaine bleue par exemple). Puis le mardi matin ou le samedi matin pour les personnes dans la couronne de Valence d'Agen, pour les marchés.

L'accueil de jour

Cette structure de 12 places accueille des personnes présentant des pathologies type Alzheimer, elles sont encadrées par du personnel qui leur propose des

animations, des ateliers, sur une 1/2 journée ou une journée, (lundi et jeudi après-midi, mardi et vendredi toute la journée). Cet accueil permet aux patients de se distraire, faire travailler leur mémoire, et garder du lien social. Elle permet en outre aux aidants d'être relayés.

De plus, des ateliers de prévention ouverts sont proposés ponctuellement (par exemple lors de la **semaine bleue**), tels que : atelier bien être (pour favoriser l'estime de soi, le bien être corporel et renforcer le lien social, à travers des soins de massage, manucure, maquillage...), atelier jeux (afin de stimuler la mémoire, la concentration, la communication et l'entraide), atelier gym douce (qui permet d'améliorer et maintenir la condition physique, procure un bien être au quotidien et évite le repli sur soi).



/ La résidence autonomie Balivernes à Valence d'Agen

Elle est dédiée aux personnes âgées autonomes de plus de 60 ans, à la recherche d'un cadre sécurisant, alternative entre le domicile et l'EHPAD, un système « d'ap-

pel malade » permet l'intervention rapide du personnel en cas d'urgence, de jour comme de nuit. Elle est constituée de **44 appartements**, à ce jour, et de **plusieurs lieux de vie** (salle de restaurant, salon de coiffure, bibliothèque, petits salons, intimes et chaleureux, répartis dans la résidence).

Un projet d'extension de cette résidence est à l'étude, pour répondre à différents besoins, 6 F1 et 5 F2 vont être réalisés.

Les consultations ont été effectuées cet automne. L'ouverture est prévue pour fin 2024. Les F1 supplémentaires permettront d'offrir des appartements à moindre coût pour les revenus modestes, les F2 permettront d'offrir une chambre supplémentaire aux couples demandeurs. La résidence accueille depuis début octobre **un nouveau directeur**, ancien cadre infirmier, d'un service de neurologie à Montauban, M. Fabrice Couzy à qui nous souhaitons la bienvenue.

/ Du 3 au 9 octobre 2022 s'est tenue la semaine bleue, manifestation nationale, sur le thème : « changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues »

En effet, « la Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et la vieillesse. Dans ce rejet d'une vision déficitaire de l'avancée en âge, la Semaine Bleue souhaite avant tout promouvoir les contributions que tous les aînés, quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie, peuvent apporter à la société. »

Sur les Deux Rives, plusieurs animations, pour justement ouvrir le regard, et maintenir le lien avec nos aînés ont été proposées aux habitants. Les résidences du centre hospitalier (à Valence comme à Lamagistère - Vergnes, Chaptal, Aloïs et les lilas blancs) de même que la résidence autonomie Balivernes ont proposé des portes ouvertes, ainsi que des repas avec les résidents, les familles, les bénévoles et les élus, un loto a été organisé, une randonnée, une exposition d'œuvres de résidents, un concours de pétanque avec les jeunes de l'IME d'Auvillar et les pétanqueurs des Deux Rives, la découverte du Fab lab de la Maison de l'emploi... de beaux moments intergénérationnels !



Le CIAS emploie 171 personnes au service de nos aînés et des personnes en situation de handicap.

CLIC : 1 personne - **SSIAD** : 18 personnes (personnel administratif, infirmière coordonnatrice et aides soignantes) - **SAAD** : 130 personnes (personnel administratif et aides à domicile) - **Accueil de jour** : 3 personnes - **Transport à la demande** : 2 personnes - **Résidence autonomie Balivernes** : 12 personnes - **Repas à domicile** : 5 personnes

JEUNESSE ET SPORTS



UN ÉTÉ DYNAMIQUE

/ Le centre de loisirs de Gâches : 30 ans d'existence, et toujours aussi jeune !

Les enfants ont pu profiter d'un été riche en découvertes, dans un centre de loisirs où plusieurs travaux de rénovation ont permis de valoriser les équipements (agrandissement de la cuisine, fin de la rénovation des chalets - peinture et salles de bains), pour les accueillir au mieux.

Ils ont participé à des animations variées, sur le thème des couleurs, dans la continuité du printemps de la jeunesse et du « R'éveil culturel », en lien avec l'artiste illustrateur invité (Hervé Tullet) et avec la médiathèque. Chaque semaine un défi était lancé par une équipe aux autres équipes : défi sportif, de bricolage, jeux, réalisation d'affiches... faisant ainsi appel à l'imagination, la créativité et la mobilité de chacun, et collectivement.

Ils ont également pu profiter des différentes structures sportives de la CC2R (piscine, golf, kayak, squash, patino-drome et COSEC). De plus, ils ont participé à un évènement national : **le passage du tour de France** sur notre territoire, en réalisant un visuel visible du ciel « **VIVE LE TOUR** », qui a été filmé, commenté et diffusé sur France télévision, une magnifique aventure !

Le centre connaît une **très belle fréquentation** qui a atteint son niveau d'avant période Covid, ce sont 453 enfants pour 303 familles concernées qui ont été accueillis (pour 444 enfants en 2019, et 292 familles), en cette année 2022.

Une belle année anniversaire des 30 ans d'existence, un centre de loisirs qui à ses débuts comportait un seul bâtiment pour la cuisine et la salle de restauration, et où l'accueil se faisait sous 3 tentes dans le verger !



/ Cocktail d'animations

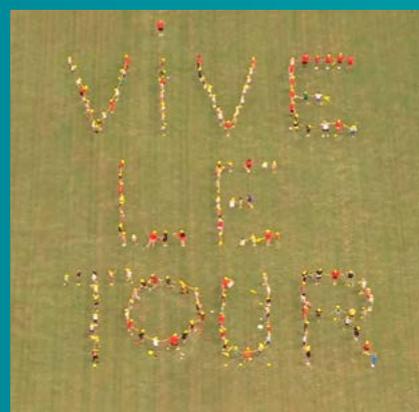
L'opération menée l'année dernière en partenariat entre le service des sports et l'office de tourisme a été reconduite, pour le plus grand bonheur des enfants, comme des familles, habitants de la Communauté ou touristes. Ainsi, étaient proposées différentes activités comme des cours d'aquaforme à la piscine d'été, des séances découverte du Kayak, du squash, ou du roller, une initiation à la pêche ou la location de triporteurs sur la voie verte, pour des participations modiques. **Les séances de kayak ont obtenu un vrai succès avec 59 participants**, la pêche a attiré 23 personnes, malgré la canicule qui aura eu un impact sur la fréquentation de certaines de ces différentes activités.



/ La 19^{ème} étape du Tour de France 2022 est passée par les Deux Rives

Après avoir quitté la haute montagne, les coureurs ont eu rendez-vous, le vendredi 22 juillet 2022, avec la 19^{ème} étape entre Castelnaud-Magnoac et Cahors. Chez nous ce sont Bardigues, Auvillar, Espalais, Valence d'Agen, Goudourville, Saint Clair et Castelsagrat que les coureurs ont traversé. Un moment sportif et festif, avec la caravane, et le passage des cyclistes, très rapides !

Ce parcours de 188,3 km relativement plat était favorable à des sprinteurs ou à des baroudeurs, Auvillar (149m) et Valence d'Agen (59m) ne représentant pas de difficultés particulières, c'est surtout la côte de Lauzerte (235 m, et 2km à 6,2%), ainsi que celle de Saint Daunès (267 m et 1,6 km à 6,3%) qui leur ont demandé plus d'efforts de montée.



CULTURE

/ MUSIQUE ET LECTURE, UNE PARTITION QUI S'ÉCRIT POUR TOUS

La culture représente un des vecteurs essentiels pour créer ou maintenir du lien social, que ce soit en terme de pratiques, d'animations ou de spectacles vivants. Elle contribue également au développement et à l'expression de soi.

/ L'ÉCOLE DE MUSIQUE : découverte et pratique musicale pour l'épanouissement des élèves petits ou grands

Les objectifs des enseignants portent, outre sur la transmission, également sur la découverte et le plaisir que la pratique musicale peut procurer à l'enfant, puis à l'adulte. Cette discipline contribue en effet à l'expression de chacun et à son épanouissement.



/ École de musique à Montjoi

Les 17 professeurs que compte l'école font ainsi découvrir la musique à travers un cursus progressif. Les disciplines enseignées sont adaptées en fonction des âges :

- pour les 4 à 7 ans : éveil, initiation (musique et corporel) et parcours de découvertes instrumentales.
- après 7 ans : instrument, Formation musicale et chant choral.

Le choix est fait de croiser différentes disciplines incluant le mouvement, l'écoute et la création pour contribuer à l'aisance des élèves.

Des salles adaptées permettent d'accueillir différents niveaux de Formation musicale, qui peuvent ensuite se retrouver ensemble pour la pratique collective du chant choral. Les autres salles sont adaptées et consacrées aux cours individuels.



/ Une programmation originale pour 2023

Cette année, l'école de musique se donne pour objectif de créer un **week-end musical** autour de l'histoire du jazz à travers la trompette. Des artistes seront invités à venir partager la scène avec les élèves de l'école de musique et des OAE. **Retenez le rendez-vous pour les 14, 15 et 16 avril 2023 !**

Un deuxième temps fort est programmé au mois de juin pour **une semaine entière de restitutions**. Chaque classe instrumentale, chaque orchestre mais aussi les ensembles de chant choral se produiront sur scène pour le plus grand plaisir des participants et du public. **Une comédie musicale** retraçant la vie du célèbre comédien et acteur Jean-Paul Belmondo sera également proposée. Cette mise en scène est une création de Raphaël Breil, pianiste, comédien et professeur de piano à l'école de musique.

En ce qui concerne les pratiques collectives, celles-ci s'effectuent à travers des orchestres de chambre, les orchestres d'harmonie et les ensembles à cordes des différents niveaux mais aussi des ensembles consacrés à des esthétiques différentes telles que le jazz, les musiques amplifiées ou actuelles. Il s'agit d'apprendre par le groupe et en s'amusant.

Un dispositif centré sur la création existe en parallèle de ces enseignements. Ce dernier consiste à maîtriser différentes techniques d'improvisation afin de parvenir à créer une mélodie avec son accompagnement jusqu'à la structuration d'un morceau complet.

Toutes ces pratiques collectives, du chant choral aux orchestres en passant par les restitutions individuelles, participent au rayonnement de l'école de musique. Il s'agit d'or-

ganiser des concerts pour servir la pédagogie et ainsi donner le goût de la scène aux futurs musiciens amateurs ou professionnels.

L'école de musique développe également deux types de partenariats avec l'Éducation Nationale pour l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle). Le premier porte sur les interventions en milieu scolaire qui s'adressent aux cycles II (enfants des classes de CP, CE1 et CE2). **Le deuxième porte sur la création de trois OAE (Orchestre à l'école)** dont le principe consiste à transformer une classe en orchestre (Lamagistère et Valence d'Agen – Jules Ferry). Dans ce dernier dispositif, les enfants sont amenés à pratiquer un instrument pendant leurs années de CM1 et CM2. Ils donnent plusieurs concerts et participent à différents projets artistiques.

/ LE RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE ET L'ADOPTION DU PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES)

Suite au transfert de la compétence lecture publique, adopté par délibération du 27 septembre 2021 (confer journal hiver 2021, n°32) et sur la base du diagnostic, réalisé en 2020, auprès des bibliothèques et points lectures existants, **la mise en œuvre du réseau lecture publique se poursuit. Celui-ci représente un enjeu culturel plus vaste pour l'ensemble des habitants des Deux Rives.**

Il s'appuie en effet sur un projet culturel plus large : l'officialisation du réseau lecture publique des Deux Rives, avec l'adhésion au schéma de lecture départemental (et les possibilités de demande de subventions) doit s'appuyer sur un **projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES)**, qui définit les grandes orientations et les stratégies, et qui représente un outil de gestion et de pilotage des actions.

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE

En cohérence avec ce PCSES, et après les étapes réglementaires (délibérations de chaque conseil municipal, arrêtés préfectoraux du Gers, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne), ce sont les **étapes de coordination et d'harmonisation** des moyens techniques et humains qui ont commencé à être mises en œuvre cet été.

ÉTAT DES LIEUX, DÉSHÉBAGE ET INFORMATISATION

La saison d'été a permis de faire un état des lieux des fonds documentaires et d'effectuer les déshébagements nécessaires. L'informatisation de ces ouvrages a été couplée avec ces déshébagements, effectués avec les personnels des structures, ainsi que l'appui d'une personne de la médiathèque départementale et 7 jeunes saisonniers. Sur les **11 structures concernées**, restent deux bibliothèques où vont être finalisées ces interventions.

***Deshébage** : retrait des ouvrages ou documents qui ne peuvent plus être proposés au public, actualisation des collections ou parutions.



A ce jour, 7000 ouvrages ont ainsi été informatisés pendant cette action (la Communauté de communes compte au global 40 000 ouvrages).

LES ÉTAPES DE CES PROCHAINS MOIS SERONT :

- **poursuite du renforcement de l'offre documentaire** : acquisitions nouvelles, (notamment pour renforcer les rayons jeunesse), amélioration de la complémentarité des collections,
- **formation** des agents et des bénévoles,
- **acquisitions informatiques** : à l'horizon fin 2023.

A terme, rappelons que le réseau lecture publique sera également une tête de ponts d'animations culturelles intergénérationnelles (ateliers de lectures, soirées contes, entre autres...) comme le prévoit l'axe « promouvoir la diversité culturelle ».

/ Le PCSES comporte quatre axes d'action adoptés par le conseil communautaire en date du 14 octobre 2022 :

- **renforcer l'offre documentaire,**
- **rendre les services plus accessibles** (signalétique, accueil de personnes à mobilité réduite, développer les collections adaptées aux handicaps, fonds en braille, gros caractère...),
- **promouvoir la diversité culturelle** (animations culturelles, partenariat avec les acteurs associatifs et/ou culturels du territoire, résidences d'artistes...),
- **développer le réseau pour une offre de lecture équitable sur tout le territoire** (livre mobile, synergie avec la médiathèque départementale), **incluant la gratuité pour tous.**

TOURISME

CASCADE FRACASSE
ÉLÈVE TORBILLONE
RUISSEAU MURMURE
CANAL APARTE

/ UN TERRITOIRE ANIMÉ... AU FIL DES EAUX

Les objectifs de l'Office de tourisme des deux rives, comme ceux du Conservatoire des métiers d'autrefois sont, non seulement de bien accueillir les touristes, mais aussi de leur proposer des animations attractives, qui intéressent également les habitants.

Cette année plusieurs d'entre elles étaient liées à la présence de la Garonne et du canal des deux mers, axes déterminants dans l'histoire et le présent de notre territoire.

Avant cela, c'est en amont qu'il s'agit de présenter l'attractivité de notre terroir. En ce sens, plusieurs actions de communication, et de promotion ont été menées, parmi lesquelles :

- la réalisation d'un film destination
- la mise en place d'Interface Cirkwi sur le site internet de l'Office de Tourisme des Deux Rives pour les 20 sentiers de randonnée de notre territoire. Cette interface permet aux touristes par l'intermédiaire de filtres de choisir sa randonnée, d'imprimer son circuit, de consulter le circuit sur l'application, et de télécharger les points GPX.
- la réalisation de deux nouvelles plaquettes qui viennent compléter la carte touristique :
 - une brochure de destination qui présente les 15 raisons de venir en vacances sur notre territoire (coups de coeur, pépites, astuces...)
 - une brochure qui présente les hébergements classés et labellisés

- le programme des évènementiels et animations estivales réalisé et distribué toutes les semaines
- la mise en œuvre de l'application Roadbook, qui permettra de lancer le carnet de voyage personnalisé pour nos visiteurs.
- les campagnes sur radio Nostalgie, et sur les réseaux sociaux (facebook, instagram).

De plus une présence sur les salons extérieurs a permis de se faire connaître auprès des visiteurs potentiels : foire internationale de Toulouse, fête des vins à Bordeaux.

De même que localement, sur le marché de Valence et sur le canal des Deux mers, c'est avec le triporteur touristique que l'office « hors les murs » a continué à aller à la rencontre des touristes, afin de les renseigner et de les inciter à parcourir l'ensemble de nos structures et lieux patrimoniaux ou naturels.



/ Vélo voie verte

/ Chemin de Saint-Jacques de Compostelle/GR 65

En début 2022, Auvillar a été classée par l'agence française des chemins de Saint Jacques de Compostelle « halte sur les chemins » de Saint-Jacques. Ce sont **13 514 pèlerins** qui ont traversé notre territoire cette année, et **27 hébergeurs** qui les accueillent de **Malause à Saint-Antoine**. Après la mise en valeur du chemin par le Département du Tarn-et-Garonne, et la création d'un guide du pèlerin pour faciliter les réservations d'hébergement, le prochain objectif est de déployer la charte « accueil » auprès des hébergeurs jacquaires. Le 15 Novembre se tenait une réunion sur ce sujet à l'office de tourisme d'Auvillar, co-animée par l'Agence de Compostelle et l'Agence départementale du tourisme accueillant l'ensemble des élus, offices de tourisme et hébergeurs concernés.

/Présentation de la charte d'accueil aux hébergeurs



/ Le Conservatoire des métiers d'autrefois a fêté ses 25 ans !

Les portes ouvertes ont attiré de nombreux curieux, 815 personnes heureuses d'assister aux différentes découvertes proposées : concert, conte, dentellière, sculpteur, tisserand, vannier, démonstration de chien de troupeaux, dégustation de produits locaux...ainsi qu'à la visite des collections permanentes.

L'exposition sur les « Dessous et accessoires de mode » a obtenu un franc succès, tout l'été, permettant de remonter dans le temps jusqu'au début 19^{ème} et de revisiter les atours de nos aïeules et aïeux, de même que **l'hommage au costumier Christian Gasc**, présentant notamment les croquis des costumes, et les échantillons de tissu du film « Ridicule ».

La programmation estivale a également offert un panel d'animations pour les enfants et leur famille, avec 34 participants (malgré la canicule) pour découvrir le feutrage de la laine, le travail du cuir, et la vannerie.

Les animations des vacances de la Toussaint, avec « la forêt magique » ont accueillis pas moins de 487 visiteurs.



/ DE LA GARONNE AU CANAL...DES ANIMATIONS FLUVIALES OU AQUATIQUES

A l'office de tourisme de Valence d'Agen, c'est l'exposition photos en noir et blanc « les loisirs des gens de Garonne en Deux Rives » qui a beaucoup plu, tant aux touristes qu'aux habitants, venus retrouver les fêtes et animations au bord de l'eau, des années d'insouciance sur la période 1950/60.



L'exposition sur la calligraphie à l'office de tourisme d'Auvillar a quant à elle aussi attiré de nombreux visiteurs qui ont découvert à la fois deux artistes de renom, Bruno Riboulot (d'Auvillar) et Mohamed Salih (d'Orléans), ainsi que l'histoire de la calligraphie (et ses trois courants principaux : calligraphie latine, calligraphie arabe, calligraphie asiatique).

Le point de départ de cette exposition était, rappelons-le, la fabrication de la plume à écrire à Auvillar et à Valence d'Agen qui s'exportait à travers l'Europe, notamment grâce à la navigation sur la Garonne.



Une histoire patrimoniale toute en poésie... prolongée cet été par une exposition en plein air : **les calligraphies vagabondes** (en lien avec l'exposition présentée à Auvillar), tout au long de la voie verte du canal des Deux mers, entre Malause et Lamagistère. Les promeneurs, cyclistes, marcheurs, pèlerins ont ainsi pu découvrir des textes inspirants sur le thème de l'eau,

de la marche de la nature et de la contemplation.

Ces calligraphies ont été réalisées par Bruno Riboulot, artiste calligraphe d'Auvillar, qui a retracé en lettres latines, tout en les sublimant, des textes de différents auteurs (Rainer Maria Rilke, Paul Eluard, Ralph Waldo Emerson, Baptiste Morizot, Hubert Reeves...), apposés sur les écluses, sur la voie, sous les ponts...

D'autres animations sont venues compléter ce panel au fil des eaux, telles que celles proposées en partenariat avec le service des sports (découverte du kayak, pêche), voir article p 17.

De plus, la compagnie fluviale du midi, nouveau prestataire, proposait également des mini-croisières sur notre emblématique canal.

CULTURE ET TOURISME

/ UN PROJET MUSÉAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Il représente un projet phare pour notre territoire.

Il devrait voir le jour en 2024. Cette réalisation permettra de créer un lieu d'attractivité touristique et culturelle dont le rayonnement aura des retombées socio-économiques pour l'ensemble des Deux Rives et probablement même au-delà.

L'élaboration du projet se déploie en plusieurs phases. Le programmiste, en l'occurrence le **cabinet Culture and co** (associé à Embase et Claire Idrac) a tout d'abord rendu ses conclusions, c'est à dire les grandes lignes directrices du projet afin d'établir les bases pour l'appel d'offre concernant la mise en œuvre.

Suite à cet appel d'offre lancé en mai 2022, **5 architectes ont été sélectionnés**, une visite sur site va être organisée, qui permettra aux candidats d'établir leurs propositions, et leur offre chiffrée. **Le lauréat sera retenu en début d'année prochaine.**

La faïence et la batellerie sont deux activités qui ont contribué à la richesse d'Auvillar, et celle des communes riveraines de la Garonne, notamment entre le XIII^{ème} (où un droit de péage s'exerçait déjà) et le XIX^{ème} siècle. Le musée actuel compte à ce jour pas moins de 600 faïences issues des différents ateliers installés dans le village (13 fabriques en 1830).



La batellerie et le transport fluvial de marchandises seront notamment illustrés par les collections d'ex-voto, de maquettes de bateaux et de moulins à nef (moulins flottants). Dans les années 1800, les quais voyaient passer jusqu'à 3000 bateaux par an, et une cinquantaine de familles de marinières vivaient alors dans le quartier du port, ce qui témoigne d'une activité importante.

Le nouveau musée mêlera histoire et savoir-faire, nouvelles technologies, animations et interactivité. En effet, il s'agit bien d'en faire à la fois un lieu de témoignage du passé, mais surtout un lieu vivant, animé. Ainsi, dans la mouvance du tourisme expérientiel, dont les visiteurs sont friands, il sera, par exemple, possible de réaliser soi-même une assiette, un plat, une tasse, de toucher la matière, et d'apprendre des gestes millénaires.

EN BREF

/ DU NUMÉRIQUE AU TERROIR, ÇA BOUGE EN DEUX RIVES !

/ NOUVEAU SERVICE : l'accès au numérique pour tous

Depuis début juin 2022, une conseillère numérique se tient à la disposition de l'ensemble des usagers du territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives pour les accompagner vers une autonomie dans l'usage du numérique au quotidien. Vous pouvez la rencontrer à la Maison de l'emploi, de la formation et de l'Internet, à Valence d'Agen. Soit lors de permanences individuelles, soit lors d'ateliers d'initiation (à l'ordinateur, à l'usage d'internet, pour créer sa boîte mail, fabriquer ses affiches sur Canva...) - programmations mensuelles. Le service numérique est ouvert comme suit :

Contact : Juliette Brajoux - 05 63 29 62 20 - mail : jbrajoux@mefi-2rives.fr

HORAIRES

Jours	Matin 8h45 / 12h30	Après-Midi 13h30 / 17h30
Lundi	⊗	⊗
Mardi	Permanence Numérique	Atelier
Mercredi	Permanence Numérique	Atelier
Judi	Permanence Numérique	Atelier
Vendredi	⊗	Permanence Numérique
Samedi	Permanence numérique ou atelier	⊗

/ FAB LAB : ateliers pour découvrir la fabrication numérique



Le Fab lab également situé dans les locaux de la Maison de l'emploi et de la formation propose toujours des ateliers à la fois pédagogiques et ludiques. Avec ses différents équipements, imprimante 3 D, découpe laser, fraiseuse... découvrez la modélisation 3 D, la chasse au trésor numérique, le rétrogaming, la fabrication de photophores, de Tote bag, de produits DIY, etc... la programmation change tous les mois.

Contact : MEFI - 05 63 95 58 20 - Lab2r

/ BALADE CHAMPÊTRE BUCOLIQUE ET PÉDAGOGIQUE, À GASQUES



Lors d'un précédent journal nous vous avons présenté les actions menées en partenariat entre la CC2R et Campagnes vivantes concernant la replantation de haies. Pour sensibiliser et illustrer, sur le terrain, l'intérêt écologique (biodiversité, régulation des cycles de l'eau, fixation des sols, intérêt agronomique...) d'une haie champêtre, une balade a été proposée au grand public, le samedi 1^{er} octobre à Gasques. Une dizaine de personnes y a participé. Un public en partie

averti, connaisseur de certaines essences rencontrées (érable champêtre, orme champêtre, pommier sauvage, aubépine monogyne, cornouiller sanguin...). Deux personnes ont un projet de plantation pour cet hiver, Campagnes vivantes les accompagnera pour la mise en oeuvre.

Particulier, agriculteur, entreprise, vous voulez en savoir plus : contacter directement l'association : 05 63 39 55 70 ou plantation@campagnesvivantes82.fr

/ AGORASTORE : une plateforme spécialisée pour le « e-commerce » des administrations

La Communauté de communes a choisi de retenir cette plateforme en ligne pour la mise en vente aux enchères des matériels de réforme de la Communauté de communes (éléments de mobiliers, matériels de bureau, équipements informatiques, matériels et équipements techniques, etc).

En effet, notre intercommunalité est propriétaire de nombreux objets ou matériels inutilisés, non affectés à un usage public, et conservés dans divers lieux, dont un certain nombre est périodiquement voué à la réforme ou à la destruction (pour des raisons d'obsolescence, d'usure, d'amortissement, ou bien parce qu'ils ne servent plus ou ne sont plus utiles). C'est pourquoi elle a choisi de rationaliser ce stock devenu inutile, d'offrir à ces matériels une seconde vie auprès de nouveaux propriétaires utilisateurs, et d'agir dans le sens du développement durable (l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités autorisant la cession de ces objets ou matériels).

MOUSTIQUE TIGRE

Piqûre de rappel des bons gestes à adopter

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

ars
Agences Régionales de Santé

VIDER

1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

À RETENIR !

5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.

Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.

Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses.

RANGER

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

JETER

à la poubelle ou en déchetterie

- Récipients inutilisés
- Encombrants

ENTREtenir

- Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- Pompes de relevages
- Regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore)

COUVRIR

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau irrigée

CURER

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

EN OCCITANIE

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Pour rester informé des actualités de la Communauté de communes, consultez le site internet : www.cc-deuxrives.fr (page Actualités et Agenda)

Abonnez-vous à la page : Communauté de communes des Deux Rives



Naturellement Dynamique

Belle et heureuse année !

2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES